



REGLEMENT INTERIEUR

21ème OPEN TARN NORD

Article 1 : Présentation

L'Association : Echiquier Club Albigeois - 7 rue des Muettes - 81000 ALBI
organise le **21ème OPEN TARN NORD**.
Date : **les 26 et 27 septembre 2026**
Lieu : Maison des Sports - 283 avenue Colonel Teyssier - 81000 ALBI

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du Jeu sont celles de la (FIDE 93^{ème} congrès de la FIDE à Chennai en Inde) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE) assistés par l'ordinateur (Papi 3.3). Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

Cadence : 60 min (+ 30 s/cps)

Nombre de rondes : 6.

Article 4 : Horaires

Horaire des rondes : le 26/09/26 ronde 1 à 9h30, ronde 2 à 13h30, ronde 3 à 16h45,
le 27/09/26 ronde 4 à 9h, ronde 5 à 13h, ronde 6 à 16h15,

Vérification des licences : le 26/09/26 jusqu'à 9h15

Clôture des inscriptions : le 26/09/26 à 9h15

Clôture du Tournoi : le 27/09/26 à 19h30

Affichage des appariements 5 minutes après la fin de chaque ronde.

Article 5 : Inscription

Droits d'inscriptions : Adultes : 26 €

Jeunes : 15 €

Répartition des Prix : A la place.

Article 6 : Classement

Départage des ex aequo : 1) Buchholz 2) Cumulatif 3) Performance

Article 7 : Forfait et Bye

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 1h après le début de la ronde perdra la partie.

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre AVANT la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à 2 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire dans les 2 dernières rondes.

Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle, Il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. Toute discussion et toute lecture suspecte sont interdites. La vente de littérature échiquéenne est interdite dans l'aire de jeu. Les abandons non justifiés seront signalés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. Toute dégradation entraînera une exclusion

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Article 8 : Arbitrage

Arbitre Principal : M AUREJAC Pierre K04687 (AFO2)

Arbitre Stagiaire :

Article 9 : Jury d'appel

Jury d'appel : Il n'a pas été constitué de jury d'appel.

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre principal

L'organisateur